

## Compte rendu de la réunion du 12/10/2016

### Résumé

Le Secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie (SEDF), André Vallini, a ouvert la séance en rappelant : 1) l'élan en faveur du développement international et la hausse de l'aide publique mondiale ; la capacité d'impact du multilatéralisme et l'importance de continuer à accroître son efficacité ; les priorités sectorielles telles que l'éducation et la santé, 2) l'évolution du dispositif et des moyens français ainsi que la perspective du prochain Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) ; le projet de budget 2017 prévoyant une APD en augmentation de 130 M€ (+4 % par rapport à 2016) et la création d'une facilité pour la lutte contre les vulnérabilités et la réponse aux crises.

Le 4e sommet du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), qui se tiendra à Paris du 7 au 9 décembre prochain, a été présenté par Pauline Carmona, secrétaire générale du sommet. Les membres du CNDSI ont proposé des intervenants et insisté sur l'importance de ne pas axer cet événement seulement sur l'outil numérique. Les membres du collège international encourageront la mobilisation de la société civile de leurs pays respectifs.

Suite à une intervention de Laurence Monnoyer-Smith, déléguée interministérielle pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, le Secrétaire d'État a rappelé la légitimité du CNDSI pour contribuer régulièrement à ce sujet. Les membres du Conseil ont souligné l'importance de porter une attention plus grande aux acteurs des territoires; ils appellent à davantage de propositions concrètes de la part de la déléguée interministérielle.

En vue du CICID, le CNDSI a indiqué que si le dialogue avec la société civile est satisfaisant, cela ne doit pas se faire au détriment des moyens financiers; une nouvelle étape de consultation du Conseil doit être envisagée.

Les conclusions de l'évaluation sur la contribution de la société civile à la politique de développement et de coopération du MAEDI ont été partagées avec le CNDSI. Les recommandations ont été accueillies positivement, en particulier celle portant sur l'élaboration d'un document stratégique sur la contribution des acteurs de la société civile à l'action internationale de la France ; en revanche, les ONG s'avèrent critiques sur la méthode évaluative et refusent le recours à des appels d'offre de la part de l'AFD qui les mettrait en concurrence.

L'étude quantitative recensant de manière détaillée l'APD bilatérale française transitant par les ONG a été présentée. Le SEDF souhaite une harmonisation des méthodes de calcul en s'alignant sur celles de l'OCDE.

Les membres du CNDSI ont estimé qu'une approche critique manquait dans la version provisoire du rapport bisannuel. Certains d'entre eux soulignent l'insuffisance des analyses sur la cohérence des politiques publiques concourant à la coopération internationale et au développement.

Le directeur général de l'Agence française de développement (AFD), Rémy Rioux, a présenté l'état d'avancement des chantiers stratégiques de l'agence et insisté sur l'importance pour la montée en puissance de l'AFD d'approfondir les relations avec les partenaires du développement.

La séance s'est terminée par des points d'information sur la stratégie multilatérale, la COP22 et Habitat III ainsi que par l'annonce du lancement prochain d'un nouveau groupe de travail du Conseil sur la cohérence des moyens de l'aide au développement de la France et de l'Union européenne.

### Calendrier

- 19 Octobre : Echéance des contributions sur le rapport bisannuel et la stratégie multilatérale
- Octobre/Novembre : Nouvelle concertation avec le CNDSI en vue du CICID
- Février 2017 : CNDSI (prévoir un bureau en amont)
- 1<sup>er</sup> semestre 2017 : Elaboration d'un document stratégique sur la contribution des acteurs de la société civile à l'action internationale de la France

## 1° Discours d'introduction du Secrétaire d'Etat

André Vallini a introduit cette séance en soulignant son importance à quelques semaines de l'examen du projet de loi de finances pour 2017 et du CICID prévu en novembre.

### *1) L'élan mondial observé aujourd'hui en faveur du développement*

André Vallini a rappelé le niveau record de l'aide publique au développement au niveau mondial : plus de 130 milliards de dollars en 2015 pour l'ensemble des pays membres du CAD de l'OCDE.

Les accords internationaux historiques de 2015 doivent être appréhendés comme une nouvelle preuve des succès possibles du multilatéralisme au service du développement. Le Secrétaire d'Etat a insisté sur l'importance de rendre les organisations internationales plus efficaces pour répondre aux enjeux humanitaires et de développement ; cette ambition est développée dans le projet de stratégie multilatérale de la France soumis au CNDSI (cf. point d'information).

A titre d'exemple, le Secrétaire d'Etat a évoqué la montée en puissance de l'« Initiative 5 % » (pourcentage de la contribution française au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme mobilisé en faveur des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie), qui atteindra progressivement 7 % (soit 25 millions d'euros par an).

Il a rappelé la priorité qu'il accorde à l'éducation, prérequis pour de nombreux facteurs de développement : qu'il s'agisse de santé ou d'environnement, d'autonomisation des femmes et des jeunes filles, de lutte contre la radicalisation et l'obscurantisme, de la lutte contre toutes les formes de discriminations, ou encore de gouvernance démocratique et de développement économique.

L'éducation des filles en particulier et leur accès à une information complète sur les soins de santé sont primordiaux pour le Secrétaire d'Etat, qui a informé le CNDSI de la publication de la nouvelle stratégie française pour "l'action extérieure sur les enjeux de population, de santé et de droits sexuels et reproductifs" (lancée le 4 octobre lors d'un événement organisé avec EuroNGOs et l'association le Planning familial).

### *2) L'impératif de renforcer et d'adapter les moyens d'action français.*

André Vallini a rappelé les différents temps forts depuis la dernière réunion du CICID en 2013 : la première loi pour le développement et la solidarité internationale en 2014, la création du CNDSI et sa montée en puissance, la présidence française de la COP21, l'Accord de Paris et les engagements présidentiels pour le climat, le projet de rapprochement entre l'AFD et la Caisse des Dépôts, et l'augmentation des moyens de l'Agence.

Le Secrétaire d'Etat a souligné l'utilité de la consultation avec les membres du CNDSI dans la perspective du CICID et a indiqué à titre d'exemple la prise en compte de plusieurs points-clés soulevés par différents collègues : 1) l'apport positif des migrations au processus de développement ; 2) la nécessité de mieux encadrer les activités et la fiscalité des entreprises à l'international ; 3) la pertinence d'une référence à la stratégie « Innover ensemble » ; 4) l'importance d'insister sur la transparence.

André Vallini a également noté l'accueil très favorable de la société civile vis-à-vis de la création d'une nouvelle facilité qui sera gérée par l'AFD pour lutter contre les vulnérabilités et répondre aux crises. Il a précisé que cet outil : 1) pourrait cibler en priorité les zones de fragilité comme la région du Lac Tchad, mais aussi soutenir les populations en RCA et les réfugiés syriens ; 2) devrait être affecté en partie à l'éducation en situation de crise. Il a encouragé un échange nourri sur cette facilité, lors du Groupe de concertation

humanitaire consacré aux suites du Sommet humanitaire mondial, le 13 octobre.

Le Secrétaire d'Etat a conclu son discours par des informations relatives au projet de loi de finance, dont l'examen débutera le 2 novembre. Le projet de budget pour la mission APD est en augmentation de plus de 130 millions d'euros, « ce qui est insuffisant mais significatif dans le contexte actuel ». L'aide sous forme de dons est en hausse de près de 85 M€, conformément à la trajectoire fixée par le Président de la République d'une hausse de l'ordre de 370 M€ à l'horizon 2020.

### **2° Le Sommet du Partenariat pour un gouvernement ouvert**

Le quatrième sommet du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), qui se tiendra à Paris du 4 au 7 décembre prochain, a été présenté par Pauline Carmona, secrétaire générale du sommet.

Les priorités de la coprésidence française sont : le climat et le développement durable ; la transparence, l'intégrité et la lutte contre la corruption ; les biens communs numériques notamment pour davantage associer les citoyens à la prise de décision ; l'ouverture du PGO à de nouveaux membres, Etats comme acteurs non étatiques.

Au-delà d'une déclaration politique, la France souhaite que ce sommet aboutisse au lancement d'actions concrètes déclinant ces grandes priorités de manière très concrète. À cette fin, des ressources seront mises à disposition de tous les réformateurs (Etats et société civile) : un catalogue mondial d'outils et de méthodes librement réutilisables qui permettront d'ouvrir et de partager la décision publique. L'enjeu majeur du sommet de Paris est ainsi de démontrer que le gouvernement ouvert a un impact très concret sur la vie des citoyens et sur la manière dont la démocratie fonctionne. Il rassemblera en un même lieu plusieurs milliers de participants, (États parlementaires, collectivités locales, organisations non gouvernementales, secteur privé).

Les différentes actions programmées en amont de ce sommet ont été rappelées : dans les autres forums multilatéraux tels que la COP22 à Marrakech ou le sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie à Madagascar ; lors d'opérations « ministères ouverts » ; également en régions comme à Dijon, le 29 septembre avec la participation des collectivités ; un forum prochainement organisé à la Bellevilloise ; la Semaine de l'innovation publique ; des journées de contribution numérique.

Pauline Carmona a en outre encouragé les membres du CNDSI à s'inscrire sur le site [www.ogpsummit.org](http://www.ogpsummit.org) jusqu'au 31 octobre, en décrivant quelques RDV du préprogramme (comme la nuit de la démocratie).

Le collège des ONG a appelé à être vigilant pour que ce sommet ne se résume pas aux solutions numériques d'une part et pour que ses principes s'appliquent au budget de la France en matière d'APD, d'autre part (Vaïa Tuuhia – 4D- et Philippe Jahshan – Coordination Sud).

L'enjeu d'une mobilisation la plus large possible lors de ce sommet a fait consensus ; des acteurs-clés ont été identifiés (CIVICUS en France) et les membres du collège international se sont engagés à sensibiliser la société civile de leur pays respectif à ce sujet.

En réponse à une interrogation des ONG et syndicats sur le suivi du PGO, le Secrétaire d'Etat a proposé que le CNDSI du mois de février fasse un bilan de ce sommet.

### 3° Mise en œuvre de l'Agenda 2030

#### Les Objectifs du Développement Durable

Laurence Monnoyer-Smith a rendu compte du Forum politique de haut niveau organisé à New-York en juillet en insistant sur l'engagement particulier de 22 pays – dont la France - qui ont rendu compte de leur mise en œuvre de l'Agenda 2030 moins d'un an après l'adoption des ODD. A été noté lors de ce forum :

- Une volonté de certains pays d'occuper le terrain lors de plusieurs sessions du forum, ce qui montre que l'Agenda 2030 est devenu un enjeu géopolitique au sein des instances onusiennes.
- Une organisation parfois déficiente, dans l'urgence, qu'il conviendra de consolider à l'avenir pour qu'elles soient plus propices au suivi de la mise en œuvre des ODD et au dialogue entre la société civile et les Etats.
- Un appel de la France pour la ratification de l'accord de Paris.

Laurence Monnoyer-Smith a également partagé trois ambitions pour la mise en œuvre française des ODD :

- Consolider la gouvernance ouverte et le dispositif de concertation avec la société civile.
  - o Le Secrétaire d'État a rappelé la légitimité du CNDSI pour contribuer régulièrement à cette dynamique sous l'angle de la coopération et de la solidarité internationale. Les ONG ont souligné que si le dialogue entre l'État et la société civile est généralement satisfaisant, cela ne doit pas se faire au détriment des moyens financiers attribués aux acteurs non gouvernementaux. Elodie Aïssi (CFDT-Institut Belleville) s'est interrogée sur la concrétisation des pistes présentées par la déléguée interministérielle lors du CNDSI du 20 juin (comme l'idée d'ateliers territoriaux).
- Mener un travail d'information, de sensibilisation pour faciliter l'appropriation des ODD par tous les acteurs de la société.
  - o Un débat a eu lieu sur l'implication des collectivités et une sensibilisation élargie sur les territoires (en dehors des événements marqués « solidarité internationale » qui existent déjà). En réponse à Vincent Brossel (CRID), qui souligne le désengagement de certaines collectivités en matière de solidarité internationale, Roland Ries (CUF) souligne la contradiction entre la nécessité évidente de la solidarité internationale et le repli de la société civile sur ce sujet. Il a appelé au lancement d'une opération pédagogique à destination des institutions et de l'opinion publique, à l'initiative du MAEDI, des collectivités et des associations déjà mobilisées sur le champ de la solidarité internationale. Arnaud Poissonnier (Babyloan) a attiré l'attention du CNDSI sur la jeunesse, dont les positions semblent se durcir par rapport aux notions de vivre-ensemble et de solidarité. Vaïa Tuuhia (4D) a insisté sur l'importance de mieux articuler les dimensions internationale et nationale. Elle a partagé deux initiatives concrètes en la matière : le lancement d'une alliance mondiale « SDG<sup>1</sup> Watch » qui va travailler sur la vulgarisation des ODD et l'élaboration d'un guide pratique pour les TPE et PME sur ce sujet. Le Secrétaire d'Etat a encouragé les acteurs des

---

<sup>1</sup> SDG= Sustainable Development Goal (ODD)

territoires à aller plus loin, par exemple en organisant un débat annuel sur les ODD au niveau des municipalités.

- Créer une plate-forme d'acteurs pour constituer des partenariats et susciter les engagements volontaires type coalitions (en partant des données existantes pour alimenter une « carte cognitive » révélant les corrélations par exemple, projet qui sera discuté lors du PGO).
  - o Jean-Luc Perron (Fondation Grameen Crédit Agricole) a rappelé la nécessité d'être plus concret dans le partenariat avec le secteur privé (qu'il ne faut pas avoir peur de désigner par le terme « entreprises »), par exemple via des conventions d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre des ODD.
  - o Philippe Saint-Aubin (Conseil économique, social et environnemental- CESE) et Philippe Jahshan (Coordination Sud) ont présenté en quelques mots le projet d'avis du CESE concernant la politique de coopération et de solidarité internationale de la France dans le cadre de l'Agenda 2030, pour indiquer le foisonnement et la transversalité des sujets abordés (pilotage de la politique de développement, fiscalité, RSE, priorités géographiques, UE, Outre-Mer...). Ce projet d'avis est présenté au CESE pour adoption ce même 12 octobre dans l'après-midi.

### **Le CICID**

L'ensemble des collègues ont salué positivement la concertation organisée par le MAEDI en amont du CICID, une première du genre, sans nul doute corrélée à la légitimité du CNDSI comme l'a rappelé Philippe Jahshan (Coordination Sud). Tony Ben Lahoucine (Réseaux Régionaux Multi-Acteurs - RRMA)) a souligné la dimension interministérielle du CICID, qui accentue le caractère précieux du dialogue mené avec le CNDSI.

S'agissant du relevé provisoire de conclusions du CICID, des remarques complémentaires aux discussions du bureau élargi (organisé le 28 septembre) ont été formulées :

- Thomas Ribémont (ACF) a plaidé pour l'ajout de « la sécurité alimentaire » dans le point 17.
- Alain Boinet (Solidarités International) a insisté sur le caractère additionnel et urgent des 100 M€ pour une facilité de l'AFD dédiée aux vulnérabilités et aux crises.
- Patrick Caron (CIRAD) s'est félicité de la réintégration des éléments proposés durant l'été sur l'apport de la recherche.
- Aurélie Gal-Régniez (Equilibres & populations) a demandé à ce que le renouvellement de la feuille de route « Genre et développement », qui prend fin dans quelques mois, soit inscrit au CICID.
- Carole Coupez (EDUCASOL) s'est félicité du discours du Secrétaire d'Etat sur l'éducation en début de réunion et a rappelé en outre la nécessité d'un dialogue sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, en incluant notamment ce sujet dans les conclusions du CICID ; M. Vallini a répondu positivement à cette suggestion. L'administration a saisi cette occasion pour donner des informations sur la conférence internationale sur l'éducation à la citoyenneté que le MAEDI et l'AFD co-organisent le 28 novembre prochain avec le réseau GENE (Global Education Network in Europe).
- Le 8<sup>e</sup> collègue (Adrien Akouété) a indiqué l'enjeu de la formation des enseignants pour une éducation de qualité dans les pays en développement.

André Vallini s'est prononcé favorablement pour une nouvelle étape de consultation du CNDSI avant le

CICID.

**4° Evaluation stratégique sur la contribution de la société civile à la politique de coopération et de solidarité internationale de la France**

Stéphane Gompertz, ancien ambassadeur et président de l'instance d'évaluation, a présenté les principales conclusions de ce travail qui a duré près d'un an et qui avait un double objectif :

- 1) Dresser un panorama et porter un regard rétrospectif sur les mécanismes de financements et de concertation avec la société civile française.
- 2) Disposer d'éléments de prospective : en mettant en exergue les forces et faiblesses du dispositif et en formulant des préconisations en vue d'améliorer le partenariat entre l'Etat et la société civile.

Une de ces préconisations porte sur la co-élaboration d'un document de cadrage politique sur les ambitions, enjeux et moyens des relations entre le MAEDI et la société civile et l'instance d'évaluation a proposé que le prochain CICID acte le besoin d'un tel document.

Par ailleurs, trois recommandations ont été formulées concernant l'axe financement :

- Mettre en cohérence les méthodologies de comptabilisation de l'APD française directe transitant par la société civile, actuellement faite à deux niveaux : via le CAD/OCDE et via l'enquête de la DGM-CIV inaugurée dans le cadre de cette évaluation. Le Secrétaire d'Etat a insisté sur l'importance de cette harmonisation dans les meilleurs délais.
- Faciliter l'accès de la société civile à une information homogène et actualisée sur le dispositif et les canaux de financement, améliorant ainsi leur lisibilité et leur transparence.
- Poursuivre les réflexions sur les modalités de financement afin de permettre un soutien plus conséquent et plus adapté à la société civile française dans la diversité de ses actions (par exemple, il n'existe pas actuellement de guichet pour les méso-projets).

Concernant les mécanismes de dialogue avec la société civile :

- Le besoin d'accroître la légitimité du CNDSI par un portage politique renforcé (articulation avec le CICID, communications en Conseil des ministres), mais également au niveau du suivi des propositions qui y sont faites.
- Le renforcement de la dimension interministérielle des différentes instances de dialogue lorsque cela est pertinent (en premier lieu au niveau du CNDSI).
- L'encouragement d'une participation accrue des OSC autres que les ONG, qui rencontrent aujourd'hui une difficulté à être représentées et à structurer des positions communes.

Enfin, l'évaluation a mis en lumière deux axes d'amélioration relatifs à l'efficacité du dispositif :

- Le renforcement de la connaissance et de la confiance mutuelle, en suggérant notamment l'amélioration du dialogue entre ambassades, agences AFD et acteurs de la société civile française sur le terrain.

- Un renforcement de la redevabilité et de la transparence de l'APD bilatérale transitant par la société civile, en rendant publiques les données disponibles.

Cette présentation a été complétée par une information de la part de Michel Tarran (DGM-CIV) sur la réalisation d'une étude quantitative détaillée de l'APD bilatérale française transitant par les ONG sur la période 2011-2015. Il s'agit d'un tableau novateur et ambitieux dans la mesure où il recense l'ensemble des projets ayant fait l'objet d'une subvention publique effectivement décaissée : par le MAEDI (toutes enveloppes confondues), l'AFD, les collectivités territoriales, les autres ministères, la réserve parlementaire. Cette base de données sera désormais annualisée en tenant compte des recommandations méthodologiques de l'évaluation (homogénéisation avec données du CAD de l'OCDE). Quelques chiffres-clés ont été communiqués: l'APD bilatérale française transitant par les ONG françaises a atteint 638 904 179 € sur la période 2011-2015. En 2015, ONG françaises et étrangères réunies, l'APD transitant par la société civile a atteint 174 124 642 € décaissés, soit 3 % de l'APD bilatérale française selon les chiffres provisoires<sup>2</sup>.

Ces recommandations ont reçu un accueil favorable au sein du CNDSI, notamment le projet de document d'orientation stratégique, l'articulation du CNDSI avec les CICID et la réaffirmation de la dimension interministérielle du Conseil. Les ONG par la voix de Bernard Pinaud (CCFD Terre Solidaire) et Pierre Jacquemot (GRET) ont fait part d'éléments d'insatisfaction sur le processus d'évaluation du cabinet EY, le travail réalisé se concentrant sur des mécanismes et non sur les effets. Les ONG récusent par ailleurs la réflexion sur le lancement d'appels d'offre par le guichet ONG de l'AFD, appréhendée comme une limite au droit d'initiative des associations.

En réponse, Gautier Mignot (DGM) a rappelé la nécessité pour l'Etat de pouvoir orienter une partie de l'APD transitant par les ONG françaises pour légitimer une hausse accrue et régulière des fonds ; Stéphane Gompertz a précisé que le mandat de l'évaluation était bien de se concentrer sur les dispositifs et leurs marges de progrès.

Les RRMA (Tony Ben Lahoucine) ont fait part de leur potentiel et de leur volonté pour contribuer activement à la mise en œuvre de la recommandation 8 (la dynamique « multiacteurs » étant déjà une réalité dans certaines régions). Jean-Luc Perron a remarqué que le secteur privé est quasiment absent de ce travail évaluatif alors que de nombreux axes de travail existent (via les entreprises et/ou avec leurs salariés). Enfin, si le collège ONG s'est félicité de la communication de données précises sur l'APD transitant par les associations, il a insisté sur l'importance de ne pas se satisfaire des 2 % à 3 % présentés selon la source (bien loin du modèle britannique par exemple).

André Vallini a conclu cette séquence autour de deux messages : 1) Sa présence lors de la restitution de l'évaluation prévue courant décembre (à laquelle les membres du CNDSI seront invités) ; 2) Son accord pour l'élaboration d'un document stratégique, qui devra être co-élaboré avec la société civile et pourrait être finalisé au printemps 2017.

---

<sup>2</sup> 3,6% selon la déclaration 2016 de l'APD française au CAD de l'OCDE.

### **5° Rapport 2016 sur la mise en œuvre de la politique française d'aide au développement**

François Legué, sous-directeur du développement au sein de la Direction du développement durable de la DGM, a présenté le projet de rapport bisannuel relatif à la mise en œuvre de la loi relative à la politique de développement et de solidarité internationale de juillet 2014 (conformément à son article 15). Ce rapport rend compte de la mise en œuvre de la stratégie française d'aide au développement en 2014 et 2015 et met en avant le bilan et les résultats concrets de notre aide, afin d'améliorer l'appropriation et la compréhension par les citoyens de la politique de développement et de solidarité internationale.

François Legué a rappelé à cet égard le premier échange sur le sujet lors du CNDSI du 20 juin, dont les apports ont été pris en compte autant que possible dans la nouvelle mouture du document, notamment en intégrant des éléments sur : 1) la synthèse des évaluations de la politique de développement ; 2) la dimension genre ; 3) l'accueil des réfugiés et les enjeux du défi migratoire.

Conformément au plan transmis au CNDSI lors de la réunion de juin, le projet de rapport de redevabilité est divisé en trois parties (la quatrième partie, initialement prévue, a été réduite et transformée en une partie conclusive) :

- La durabilité au cœur de la stratégie française de développement et de solidarité internationale ;
- La mise en œuvre bilatérale de la stratégie française d'aide au développement ;
- La dimension multilatérale de notre aide.

Dans un souci de transparence et de redevabilité, cette nouvelle mouture conserve les parties 2 & 3 du rapport 2014 sur la mise en œuvre géographique et sectorielle de l'aide. La première partie propose de mettre l'accent sur le changement de paradigme du développement durable intervenu à travers les trois grandes conférences de 2015 (Addis-Abeba, New-York, Paris), avec pour finalité la lutte contre l'extrême pauvreté et la préservation de la planète. Enfin, une conclusion large expose la mise en œuvre des engagements présidentiels annoncés en 2015 (rapprochement AFD/CDC, accroissement du volume d'activité de l'AFD, etc.)

Cette présentation a rappelé les dernières étapes de la concertation : 1) transmission de la version consolidée du rapport au CNDSI le 28 septembre dernier ; 2) possibilité de contributions écrites jusqu'au 19 octobre ; 3) finalisation du rapport début novembre et publication avant la fin de l'année.

Les membres du CNDSI ont ensuite fait part de leurs remarques :

- Ils ont salué la prise en compte de la majorité de leurs contributions estivales ;
- Ils ont remarqué l'absence d'indicateurs genre, de commentaires sur la prise en compte ou non des évaluations en annexe et de référence au Centre de crise et de soutien (Coordination Sud) ;
- Ils ont relevé l'absence d'approche critique dans le document consolidé, qui s'apparenterait ainsi d'avantage à un document de communication qu'à un réel bilan (intervention d'Elodie Aïssi – CFDT Institut Belleville-, de Bernard Pinaud au nom de Coordination Sud et de Christine Andela- Collège international) ;
- Ils ont souligné l'insuffisance des analyses sur la cohérence des politiques publiques et stratégies concourant à la coopération internationale et au développement, en prenant des exemples qui mériteraient d'être approfondis et nuancés dans le rapport : la politique de commerce extérieure de



la France, les accords de partenariats économiques de l'Union européenne, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, l'importance de la diplomatie économique pour la France (interventions de Bernard Pinaud au nom de Coopération Sud, d'Elodie Aïssi [CFDT-Institut Belleville]-et de Vincent Brossel du CRID).

Elodie Aïssi a proposé de faire apparaître dans le rapport les données sur l'aide qui transite par les différents partenaires du MAEDI (et pas seulement les ONG).

Patrick Caron (CIRAD) a pour sa part identifié une sous-estimation de l'apport de l'enseignement supérieur et de la recherche et plus largement de la diplomatie scientifique (les initiatives en la matière sont insuffisamment valorisées).

Le 8e collège a enfin ajouté une série de commentaires :

- Christine Andela : le rapport met en évidence que la France s'appuie fortement sur les agences onusiennes ce qui est à l'origine d'un effet pervers sur le terrain : rétrécissement du champ d'intervention de la société civile et plus particulièrement des ONG locales ; la valorisation du partenariat avec les organisations de la société civile manque de concret.
- Rolando Arellano : il n'est pas fait référence aux NTIC; la francophonie n'y apparaît pas comme une priorité de la France ; le sujet des femmes dans un contexte de crise mériterait d'être mis en exergue.

### **6° Chantiers de l'Agence Française de Développement**

Rémy Rioux a rappelé l'ambition du rapport de préfiguration remis en début d'année pour un rapprochement entre l'Agence et la Caisse des dépôts et de consignations. Il a insisté sur le maintien de ce niveau d'ambition, en privilégiant un rapprochement des équipes techniques et des dossiers et en encourageant la mobilité des ressources humaines entre les deux institutions.

Le directeur général de l'AFD a en outre souligné l'effective montée en puissance de l'Agence dont tous les instruments d'intervention sont en hausse selon le PLF 2017. Il convient de noter que le PLF 2016 rectificatif fera figurer la recapitalisation de l'Agence pour un montant de 2,4 Mds € (doublement des fonds propres).

Enfin, Rémy Rioux a rappelé:

- Un changement de paradigme au sein de l'AFD vers plus de dialogue et de concertation pour susciter de nombreux nouveaux projets finançables.
- Le 75e anniversaire de l'Agence début décembre, qui se traduira par une série d'événements.

Suite à une question d'Alain Boinet (Solidarités International), Rémy Rioux s'est félicité de la création d'une facilité dédiée aux vulnérabilités et aux sorties de crise et s'est dit ouvert à tout échange sur ce sujet avec les acteurs du terrain afin de construire un outil le plus efficace et pertinent possible.

Pierre Jacquemot (GRET) a salué la concertation animée maintenant depuis un an autour du rapprochement entre la CDC et l'AFD, en questionnant toutefois la place d'Expertise France dans cette dynamique (afin d'éviter les chevauchements inutiles et d'améliorer les synergies).

## **6° Point d'informations**

Gautier Mignot a conclu ce CNDSI par quatre points d'information.

### **Groupe de travail du CNDSI**

Les réflexions initiées le 20 juin dernier et prolongées durant l'été ont permis d'identifier un sujet consensuel sur lequel le CNDSI sera amené à rendre une position : la cohérence des moyens de l'aide publique au développement de la France et de l'Union européenne.

C'est un thème particulièrement opportun au regard de l'agenda : l'UE est en train de finaliser son document de positionnement sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ; la Commission est également à quelques semaines de publier une communication sur le nouveau consensus européen pour le développement.

L'administration souhaite donc que le groupe puisse débiter ses travaux dès publication de ces deux documents UE, afin de produire une position de la société civile à leur sujet. Cela nécessite dès à présent l'avis du bureau et la mobilisation de chaque collègue pour identifier les membres qui participeront à ses travaux.

Afin d'impulser cette mobilisation, le MAEDI propose d'articuler l'agenda du CNDSI et celui de la DGM qui souhaite organiser une réunion de travail sur le consensus européen pour le développement suite à la publication de la communication de la Commission, au début du mois de décembre. Cet échange pourrait associer un représentant de chaque collègue du CNDSI et d'autres experts non gouvernementaux (une quinzaine de participants en tout). Une telle réunion pourrait être considérée comme la réunion de lancement du groupe de travail, qu'il conviendra ensuite de prolonger par des échanges plus spécifiques selon les termes de référence qui auront été élaborés d'ici là par le CNDSI.

### **Stratégie multilatérale**

Le système multilatéral aura un rôle central à jouer dans la mise en œuvre de l'agenda 2030, notamment afin d'assurer son caractère universel, transversal et inclusif. La France a pour ambition de mieux définir ses positions auprès de ses partenaires multilatéraux, en faveur de pratiques stratégiques et opérationnelles adaptées aux enjeux du nouvel agenda du développement durable.

Gautier Mignot a rappelé qu'un document provisoire a été transmis le 28 septembre dernier pour avis et contribution du CNDSI. Ce document présente le cadre général dans lequel s'inscrit cette stratégie et dans une seconde partie les principes conducteurs de l'action française dans l'enceinte multilatérale.

Les retours écrits des collègues sont attendus d'ici le 19 octobre.

### **COP22**

La COP22 se consacrera à la mise en œuvre de l'accord de Paris, avec une attention particulière pour le continent africain.

Un point important sera de poursuivre la mise en œuvre des actions d'ici 2020. Un événement de haut

niveau sera organisé sous l'égide des championnes<sup>3</sup>, qui rendront compte de leur action et de leurs larges consultations cet été autour de l'Agenda d'action. Un « dialogue facilitateur » décidé à Paris aura lieu sur l'ambition pré-2020.

Pour les financements, la réunion ministérielle dans le cadre de la COP 22 à Marrakech devrait permettre d'annoncer les premiers éléments d'une « feuille de route concrète » de mobilisation des 100 milliards de dollars par an, qui sont attendus d'ici 2020 de la part des pays donateurs.

Dans le contexte africain, la présidence marocaine souhaite également pouvoir obtenir des résultats concrets concernant l'adaptation, les pertes et dommages, et le renforcement des capacités : il ne s'agira pas seulement du bon déroulement des travaux de la négociation, mais aussi d'annonces d'initiatives tangibles en la matière dont l'Afrique pourra bénéficier : financements, coalitions, projets.

Ainsi, la COP 22 ne ressemblera pas à la COP21 – les produits seront plus divers, et sa réussite dépendra davantage de la dynamique globale et non de l'obtention d'un document précis.

L'architecture générale de la COP22 restera cependant classique, avec des travaux techniques des organes subsidiaires de la CCNUCC la première semaine et un segment ministériel du lundi 14 au vendredi 18 novembre. La journée du 15 novembre devrait voir la venue de chefs d'Etats.

La France disposera d'un pavillon qui pourra également accueillir des animations.

### **Habitat III**

A l'issue de 2 deux années d'un processus préparatoire dense, impliquant largement les parties prenantes, les Etats membres ont agréé un nouvel agenda urbain (NAU) fondé sur une concertation inédite. L'assemblée générale des partenaires (GAP), une initiative de la campagne urbaine mondiale créée par ONU Habitat pour la préparation de la conférence Habitat III et qui a bénéficié de l'appui de nombreux partenaires publics et privés français, est composée de 15 groupes d'acteurs (gouvernements locaux, professionnels, médias, ONG, secteur privé, femmes, jeunes, etc.). Elle a permis de coordonner les engagements des parties prenantes et de proposer des recommandations pour le NAU.

Le MAEDI se félicite de la mobilisation large de la société civile française durant ce processus.

Gautier Mignot a insisté sur le travail remarquable effectué par le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) durant ces deux années de préparation de la conférence Habitat III. Le PFVT a en effet été mandaté par ses coprésidents MAEDI/MEEM/MLHD pour mener la consultation des acteurs français qui ont de ce fait pleinement contribué à la définition de la position française et au contenu du NAU. Cette démarche de concertation, voulue par la France, est assez rare dans le contexte onusien pour être rappelée.

Le pavillon France à Quito reflètera le savoir-faire français ; ce sera aussi un lieu de rencontre et d'accueil qui permettra sûrement de voir se nouer de nouveaux partenariats.

---

<sup>3</sup> Laurence Tubiana, ambassadrice française chargée des négociations climatiques et Hakima El Haïté, ministre déléguée en charge de l'Environnement du Maroc.

**Annexe : participants à la réunion du CNDSI du 12 octobre 2016**

Collège/institution	Civilité	Prénom	Nom	Titre	Organisation	Remarques
Syndicats	Madame	Elodie	<b>Aissi</b>	Chargée de Coopération Internationale - Institut Belleville	CFDT	
Personnalités étrangères	Monsieur	Adrien	<b>Akouété</b>		Syndicaliste, TOGO	
Personnalités étrangères	Madame	Christine	<b>Andela</b>		COSADER and National Alliance against Hunger, CAMEROUN	
Personnalités étrangères	Monsieur	Rolando	<b>Arellano</b>		Entrepreneur, Pérou	
France Stratégie	Monsieur	Dominique	<b>Auverlot</b>		France Stratégie	Observateur
Acteurs économiques	Monsieur	Frédéric	<b>Bailly</b>	Vice-président	Groupe SOS	
Collectivités territoriales	Monsieur	Tony	<b>Ben Lahoucine</b>	Ben Lahoucine	RRMA (président de Centraider)	
ONG	Monsieur	Alain	<b>Boinet</b>	Membre du bureau	Solidarités International	
Collectivités territoriales	Madame	Jocelyne	<b>Bougeard</b>	Adjointe au Maire de Rennes et Vice-Présidente de l'AFCCRE	AFCCRE	
Secrétariat du CNDSI	Madame	Maelle	<b>Bouvier</b>		DGM-CIV	
ONG	Monsieur	Vincent	<b>Brossel</b>	Président	CRID	
Secrétaire générale PGO	Madame	Pauline	<b>Carmona</b>	Secrétaire générale	PGO	Intervenante
Recherche	Monsieur	Patrick	<b>Caron</b>	Directeur général délégué à la recherche et à la stratégie	CIRAD	
Collectivités territoriales	Monsieur	Didier	<b>Cazabonne</b>	Adjoint au maire de Bordeaux	AMF	
MAEDI	Madame	Elisabeth	<b>Clavier de Saint Martin</b>	Directrice adjointe Développement Durable	DGM/DDD	
Recherche	Madame	Marie Christine	<b>Cormier-Salem</b>	Directrice de recherche	IRD	
ONG	Madame	Carole	<b>Coupez</b>	Secrétaire générale	Plateforme Educasol	
Secrétariat du CNDSI	Monsieur	Xavier	<b>Crépin</b>		DGM-CIV	
AFD	Madame	Helène	<b>Djouflekit</b>	Sous directrice	Direction prospective et partenariat	Observatrice
Collectivités territoriales	Madame	Lila	<b>Durix</b>	Chargée de mission	VILLE DE PARIS	Observatrice
ONG	Madame	Aurélié	<b>Gal-Régniez</b>	Directrice exécutive adjointe	Equilibre et Population	
Etat COCICID DGT	Monsieur	Pierre	<b>Gaudin</b>	Sous-direction des affaires financières multilatérales et du développement- MULTIFIN	DGTTrésor	Observateur
SGAE	Monsieur	Jonathan	<b>Gindt</b>			Observateur
	Monsieur	Stéphane	<b>Gompertz</b>			Intervenant
Recherche	Madame	Charlotte	<b>Guénard</b>	Directrice adjointe	Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES)- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	
ONG	madame	Bénédicte	<b>Hermelin</b>			
Secrétariat d'Etat de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur	Monsieur	Didier	<b>Hoffschir</b>			Observateur
Syndicats	Madame	Catherine	<b>Houlmann</b>	Secrétaire national à l'Europe et l'international	CFE-CGC	
AFD	Madame	Valérie	<b>Huguenin</b>		AFD-DPO	Observatrice
ONG	Monsieur	Pierre	<b>Jacquemot</b>	Président	GRET-Professionnels du développement solidaire	
ONG	Monsieur	Philippe	<b>Jahshan</b>	Président	Coordination Sud	

Collège/institution	Civilité	Prénom	Nom	Titre	Organisation	Remarques
MAEDI	Monsieur	François	<b>Legué</b>	Sous Directeur du Développement	Sous Directeur du Développement	Intervenant
MEEM	Madame	Sylvie	<b>Lemmet</b>			Observatrice
ADF	Monsieur	Simon	<b>Letonturier</b>	Sénateur Maire de Dunkerque, Président de Cités Unies France		
DGM	Monsieur	Gautier	<b>Mignot</b>	Directeur général adjoint DGM	DGM	Modérateur
MEEM	Madame	Laurence	<b>Monnoyer-Smith</b>	Déléguée interministérielle Agenda 2030		Intervenante
AFD	Madame	Mathilde	<b>Moulinou</b>	Chargée de mission		Observatrice
Personnalités étrangères	Madame	Soukeyna	<b>Ndiaye Ba</b>	Entrepreneuse, Sénégal		
Acteurs économiques	Monsieur	Jean-Luc	<b>Perron</b>	Délégué Général, Vice-Président de la Plateforme Convergences	GRAMEEN CREDIT AGRICOLE Microfinance Foundation	
ONG	Monsieur	Bernard	<b>Pinaud</b>	Délégué général	CCFD-Terre Solidaire	
Acteurs économiques	Monsieur	Arnaud	<b>Poissonnier</b>	Fondateur	Babyloan	
Ministère de l'intérieur	Madame	Anne-Florence	<b>Pouligo</b>		Service de la stratégie et des affaires internationales, DGEF	Observatrice
Employeurs	Monsieur	Gérard	<b>Renouard</b>	Président	FNSEA	
ONG	M.	Thomas	<b>Ribémont</b>	Président	Action Contre la Faim	
Collectivités territoriales	Monsieur	Roland	<b>Ries</b>	Président	CUF	
AFD	Monsieur	Rémy	<b>Rioux</b>	Directeur général	AFD	Intervenant
ONG	Madame	Hélène	<b>Roger</b>	Responsable de l'Unité renforcement des capacités -Service des Programmes Internationaux	SIDACTION	
Parlementaire	Monsieur	Philippe	<b>Saint Aubin</b>	Membre du CESE	CESE	Suppléant de Mme Weber
ONG	Madame	Khady	<b>Sakho-Niang</b>	Présidente	FORIM	
Personnalités étrangères	Madame	Oumou	<b>Sall Seck</b>	Maire de Goundham, MALI		
Personnalités étrangères	Madame	Olfa	<b>Soukri Chérif</b>	Députée Tunisie		
Acteurs économiques	Madame	Julie	<b>Stoll</b>	Déléguée Générale	Plateforme du commerce équitable	
Secrétariat du CNDSI	Monsieur	Michel	<b>Tarran</b>	Délégué	DGM-CIV	
Syndicats	Madame	Andrée	<b>Thomas</b>	Secrétaire confédérale chargée du secteur Europe Interntional	Force Ouvrière	
Employeurs	Madame	Stéphanie	<b>Tison</b>	Président de la Commission Commerce Extérieur	MEDEF	
ONG	Madame	Vaia	<b>Tuuhia</b>	Déléguée générale	Association 4D	
MAEDI	Madame	Geneviève	<b>Van Rossum</b>	Représentante spéciale chargée de la bioéthique et de la responsabilité sociale des entreprises	DGM	Observatrice
MEEM	Madame	Vanessa	<b>Lorioux</b>	Déléguée au développement	CGDD	Observatrice
CUF	Monsieur	Nicolas	<b>Wit</b>	Sénateur Maire de Dunkerque, Président de Cités Unies France	CUF	Observateur
MAEDI	Madame	Lisa	<b>Bonnet</b>	Chargée de mission	DGM-DAECT	Observatrice